



Association pour le développement
et l'aménagement du 13^e
arrondissement de Paris

Notre jeu-concours est prolongé jusqu'au 31 octobre

Règlement du concours d'écriture sur le thème « Le 13^e que j'aime »

Il est demandé aux participants de décrire en une ou deux pages maximum un lieu du 13^e qu'ils aiment et de dire pourquoi.

Il leur est conseillé de joindre à leur texte une illustration – photographie ou dessin – mais ce n'est pas obligatoire et n'a pas d'incidence sur le résultat.

Le concours est ouvert à tous : lycéens, étudiants, habitants et usagers du 13^e.

Un jury composé d'un critique littéraire, de trois libraires du 13^e et de cinq adhérents d'Ada 13 tirés au sort sélectionnera les textes qui lui paraissent les plus intéressants. Ada 13 les publiera en ligne et les éditera dans un ouvrage tiré à 500 exemplaires. Tous les participants recevront ce recueil.

Trois textes seront primés. Les lauréats recevront le portfolio des panneaux de l'exposition organisée pour le cinquantième anniversaire de l'association et un ou plusieurs ouvrages sur le 13^e arrondissement.

Les membres du jury attribueront individuellement une note de 1 à 5 aux textes reçus. Une réunion plénière départagera les candidats ayant obtenu le meilleur total et ceux qui, n'ayant pas le meilleur total, auront obtenu au moins une fois la note 5.

Les textes seront transmis aux membres du jury sous une forme qui garantit l'anonymat.

Les textes devront être remis sous format word et PDF à ada13@ada13.com avant le 31 octobre 2017, ou imprimés sur papier et envoyés à :

ADA13, maison des associations, boîte 19, 11 rue Caillaux 75013 Paris.

Les candidats devront indiquer leurs nom, prénom, adresses électronique et postale, ainsi que leur âge et (facultatif) leur situation ou profession.